FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
HYPERFLEX GLUE

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit HYPERFLEX GLUE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur IKO-AXTER
6 rue Laferrière
75009 Paris - France
EMail : securite@iko.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence France - Centre anti-poison (Orfila) : +33 (0) 1 45 42 59 59;
Belgique - Centre anti-poison : +32 (0) 70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement Non Classé

Santé humaine Contient un isocyanate non-volatile. Chauffer peut générer des vapeurs qui irritent le système respiratoire. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

HYPERFLEX GLUE

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mentions de mise en garde

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P313 Consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
RCH004a Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.
RCH004b Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
RCH004c Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

Contient

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE **10-30%**

Numéro CAS: 101-68-8 Numéro CE: 202-966-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457014-47-0000

Classification

Acute Tox. 4 - H332
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319
Resp. Sens. 1 - H334
Skin Sens. 1 - H317
Carc. 2 - H351
STOT SE 3 - H335
STOT RE 2 - H373

HYPERFLEX GLUE

2,2'DIMORPHOLINYLDIETHYL ETHER		**<1%**
Numéro CAS: 6425-39-4	Numéro CE: 229-194-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969278-20-0000
Classification Eye Irrit. 2 - H319		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Eloigner la personne touchée de la source de contamination.

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Irritation sévère, brûlure et larmoiement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs irritants. Inconnu.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

HYPERFLEX GLUE

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Ne pas permettre le contact de l'eau avec la fuite de produit.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter une combinaison de protection chimique. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Les opérations de pulvérisation sont permises uniquement dans des systèmes clos ou cabines de pulvérisation avec une ventilation adéquate.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,01 ppm 0,1 mg/m³
Valeur limite court terme: VLEP 0,02 ppm 0,2 mg/m³ 5 min
C2, AR
VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.
C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.
AR = Risque d'allergie respiratoire.

HYPERFLEX GLUE

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE (CAS: 101-68-8)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 0.1 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 28.7 mg/cm²
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.1 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.05 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.05 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 25 mg/kg bw/day
Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 50 mg/kg bw/day
Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 20 mg/kg bw/day
Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 17.2 mg/cm²
Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.05 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.025 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.025 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 0.05 mg/m³

PNEC

- eau de mer; 0.1 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 1 mg/l
- eau douce; 1 mg/l
- Sol; 1 mg/kg

2,2'DIMORPHOLINYLDIETHYL ETHER (CAS: 6425-39-4)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.28 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg bw/day
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.8 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg bw/day
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg bw/day

PNEC

- eau douce; 0.1 mg/l
- eau de mer; 0.01 mg/l
- rejet intermittent; 1 mg/l
- Sédiments (eau douce); 8.2 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.82 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
- Sol; 1.58 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

HYPERFLEX GLUE

Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.
Mesures d'hygiène	Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Se laver les mains après l'usage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: ABEK2-P3 Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air approprié lors de la pulvérisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide coloré.
Couleur	Couleurs diverses.
Odeur	Odeur de renfermé (moisi).
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion	<10°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	330°C @ mbar
Point d'éclair	>200°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	slow
Facteur d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Autre inflammabilité	Non disponible.
Pression de vapeur	0.01 Pa @ °C
Densité de vapeur	8.5
Densité relative	1.24 @ 20°C
Densité apparente	Non disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau. Durcit au contact de l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	>600°C
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	90-130 mPa s @ 25°C

HYPERFLEX GLUE

Propriétés explosives Non disponible.

Explosif sous l'influence d'une flamme N'est pas considéré comme explosif.

Propriétés comburantes Non disponible.

Commentaires Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information requise.

Indice de réfraction Non disponible.

Taille de particules Non disponible.

Poids moleculaire Non disponible.

Volatilité Non disponible.

Concentration de saturation Non disponible.

Température critique Non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcira en une masse solide au contact de l'eau et de l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non applicable. Peut polymériser.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec l'eau.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg) 10 000,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg) 10 000,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

HYPERFLEX GLUE

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 57,89

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Moyennement irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Sensibilisant.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Substance cancérogène suspectée sur la base de preuves limitées.

Organe cible pour la cancérogénicité Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Changements morphologiques potentiellement réversibles, mais qui s'accompagnent d'un dysfonctionnement marqué et clairement démontré des organes.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le produit contient de petites quantités d'isocyanates. Peut provoquer une allergie respiratoire. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. L'inhalation fréquente de vapeurs peut provoquer une allergie respiratoire.

Voie d'exposition Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Symptômes Irritation des yeux et des muqueuses. Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.

Considérations médicales Maladies respiratoires chroniques et syndrome obstructif.

Informations toxicologiques sur les composants

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg) 10 000,0

Espèces Rat

HYPERFLEX GLUE

ETA orale (mg/kg) 10 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg) 9 400,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 9 400,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL_{50} vapeurs mg/l) 0,31

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

2,2'DIMORPHOLINYLDIETHYL ETHER

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg) 2 025,0

Espèces Rat

Indications (DL_{50} orale) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg) 3 038,0

Espèces Lapin

Indications (DL_{50} cutanée) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

HYPERFLEX GLUE

Cancérogénicité CIRC Aucun composant de ce produit présent à un niveau supérieur ou égal à 0,1% n'est identifié comme agent cancérigène probable, possible ou connu pour l'homme par le CIRC.

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut être absorbé par la peau. Peut être nocif par contact cutané. Peut provoquer une irritation cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: > 1000 mg/l, Poisson d'eau douce

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50}, 48 hours: >500 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE_{50}, 72 heures: ~ 1640 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Informations écologiques sur les composants

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL_{50}, 96 heures: >1000 mg/l, Poisson d'eau de mer

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50}, 24 heures: >1000 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: >10 mg/l, Daphnia magna

2,2'DIMORPHOLINYLDIETHYL ETHER

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL_{50}, 96 heures: 2150 mg/l,

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50}, 48 heures: >100 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - microorganismes CE_{50}, 3 heures: >1000 mg/l, Bacteria

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Stabilité (hydrolyse) Réagit avec l'eau.

HYPERFLEX GLUE

Demande biologique en oxygène < 10 g O_2/g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Coefficient de partage log Pow: 4.51

12.5. 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit n'est pas volatile.

12.6. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.7. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

HYPERFLEX GLUE

Réglementations nationales	Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended). The Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (SI 2002 No. 2677) (as amended). The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716). Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).
Législation UE	Directive 91/322/CEE de la Commission, du 29 mai 1991, relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif par la mise en oeuvre de la directive 80/1107/CEE du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à des agents chimiques, physiques et biologiques pendant le travail. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Publié par	Compliance
Date de révision	09/09/2020
Révision	20
Remplace la date	14/08/2019
Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d’asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H373 Risque présumé d’effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Store Between	Store Between 5'c 25'c